



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE

CATÉGORIE SPÉCIALE

DATE DE CLÔTURE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES : **4 décembre 2008** **

Titre du poste :	Niveau (grade)	Code CCOG	Lieu d'affectation	Date d'entrée en fonctions Dès que possible après la date de clôture du dépôt des candidatures	Durée de la nomination Contrat à durée déterminée de deux ans avec possibilité de prolongation
Directeur	D.1	C885 1.A.11	Genève		

Unité administrative :

Division des défis mondiaux

Attributions principales

La Division des défis mondiaux a pour mission de prévoir et d'examiner les questions qui se posent à l'intersection de la propriété intellectuelle et des défis mondiaux de politique générale pour faire en sorte que la propriété intellectuelle et l'OMPI contribuent plus efficacement à la recherche collective de solutions au sein du système des Nations Unies et de la communauté internationale.

Le directeur de la division des défis mondiaux est chargé de diriger et de développer une équipe pluridisciplinaire afin de s'acquitter des tâches ci après :

- analyse fonctionnelle des aspects de propriété intellectuelle des grands défis mondiaux de politique générale auxquels est confrontée la communauté internationale, par exemple dans les domaines du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de la santé publique et de la biodiversité; anticipation des nouveaux enjeux;
- recensement des options permettant de renforcer la contribution de l'OMPI aux mesures prises pour relever ces défis, dans le cadre de l'action collective et en étroite coordination avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations intergouvernementales;
- facilitation et animation d'un débat constructif entre les milieux gouvernementaux, les ONG et le secteur privé;
- contribution spécialisée aux délibérations d'autres instances internationales.

Le poste faisant l'objet du présent avis est ouvert aux candidatures tant masculines que féminines. **Les femmes qualifiées sont encouragées à faire acte de candidature.** Les conditions d'emploi sont définies dans le Statut et le Règlement du personnel de l'OMPI. Elles sont en général similaires à celles du régime commun des Nations Unies et comprennent l'exonération fiscale du traitement et des indemnités, la semaine de cinq jours, un congé annuel de 30 jours ouvrables, l'affiliation à un régime de retraite et à un régime d'assurance-maladie. Les fonctionnaires de l'OMPI peuvent être affectés à toute activité et à tout service de l'Organisation.

Qualifications requises

- Diplôme d'études supérieures en sciences de la vie.
- Au moins 15 années d'expérience dans un établissement universitaire, un institut de politique internationale ou auprès d'un gouvernement, et de publications dans des revues de renommée internationale.
- Connaissance approfondie des questions mondiales de politique générale relatives au développement durable, au changement climatique, à la sécurité alimentaire, à la santé publique et à la biodiversité qui sont traitées dans le système des Nations Unies, ainsi que, de préférence, des aspects de la propriété intellectuelle liés à ces questions.
- Bonne connaissance des travaux de l'OMPI. Connaissance des travaux menés par d'autres organisations intergouvernementales, notamment l'Organisation mondiale de la santé, la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, sur des questions relatives à la propriété intellectuelle.
- Expérience des négociations multilatérales et du système des Nations Unies.
- Excellente aptitude en matière de communication et d'établissement de contacts. Aptitude avérée à communiquer sur des sujets techniques complexes avec des décideurs non spécialistes. Vaste expérience de la présidence de débats scientifiques et de politique générale de haut niveau dans des instances pluridisciplinaires et multiculturelles.
- Aptitude avérée à diriger et motiver une équipe multiculturelle.
- Excellent français ou anglais écrit et parlé. La connaissance pratique d'au moins une autre langue officielle de l'ONU serait un avantage.

Nationalité : à qualifications égales, la préférence est donnée aux candidats qui sont ressortissants de l'un des États membres de l'OMPI et aux candidats venant de régions du monde dont les ressortissants ne sont pas assez nombreux dans le personnel de l'OMPI.

Limite d'âge : moins de 55 ans à la date à laquelle la nomination prend effet.

Examen médical : la nomination initiale est subordonnée au résultat satisfaisant d'un examen médical.

Le poste est classé au grade D.1. Le traitement annuel net de base est de 96.427 dollars É.U. à 110.780 dollars É.U. (avec personnes à charge) ou de 89.129 dollars É.U. à 101.505 dollars É.U. (sans personne à charge). La nomination des candidats ne faisant pas partie du régime commun des Nations Unies est normalement faite au premier échelon du grade. Les augmentations de traitement sont accordées aux fonctionnaires sous réserve de l'exercice satisfaisant de leurs fonctions. L'indemnité de poste annuelle, pour le traitement initial, est de 79.475 dollars É.U. (avec personnes à charge) ou de 73.461 dollars É.U. (sans personne à charge). Cette indemnité de poste peut être modifiée sans préavis. Les traitements et indemnités sont payés en francs suisses au taux de change officiel des Nations Unies. L'Organisation se réserve le droit d'effectuer une nomination à un grade inférieur à celui qui est annoncé dans l'avis de vacance d'emploi.

Candidatures : Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous pouvez télécharger le formulaire de candidature directement depuis notre site Internet, dont l'adresse vous est indiquée ci-dessous. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez demander par écrit un formulaire à la Section des engagements et du perfectionnement des ressources humaines. Avant de soumettre un formulaire de candidature, vous êtes priés de lire attentivement **les Conseils aux candidats**. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation et doivent indiquer les raisons pour lesquelles vous postulez ainsi que votre expérience en rapport avec ce poste.

Une copie du formulaire doit être remise pour chaque poste. Dans toute correspondance, **veuillez indiquer le numéro de l'avis de vacance d'emploi qui figure ci-dessus** (dans ce cas : **D1943**).

Les formulaires de candidature, dûment remplis et accompagnés d'une photographie, doivent parvenir à l'OMPI avant la date de clôture indiquée ci-dessus.

Adresse : Veuillez adresser votre formulaire de candidature à la Section des engagements et du perfectionnement des ressources humaines, OMPI, 34 chemin des Colombettes, 1211 Genève 20, Suisse. **Tél.** : +41 22 338 91 11; **Télécopieur** : +41 22 338 98 20; **Courrier électronique** : staff.engagements@wipo.int; **Internet** : www.wipo.int